

Arras, le 10 octobre 2019

Promeneurs du Net

Signature d'une convention de partenariat entre l'Etat, le département, la CAF, la MSA et la fédération des centres sociaux du Nord/Pas-de-Calais

80 % des jeunes âgés de 11 à 17 ans sont présents sur le Net au moins une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour.

Qui pour les accompagner sur Internet et répondre à leurs sollicitations ?

L'utilisation par les jeunes des outils numériques, tels qu'Internet, les réseaux sociaux, les smartphones et tablettes, ou encore les jeux vidéo, suscite de nombreux questionnements chez les parents comme chez les professionnels de la jeunesse.

Qui pour leur inculquer les bonnes pratiques et pour les sensibiliser aux risques?

Ce sont les questions auxquelles tentent de répondre les Promeneurs du Net, ces professionnels à l'écoute des jeunes sur le Web.

En 2017, la Caisse d'Allocations familiales (CAF) du Pas-Calais a initié avec les services de l'État et leurs partenaires, le dispositif intitulé « Promeneurs du Net ». Ce dispositif, importé de Suède, a pour objectif de renforcer la présence des professionnels de la jeunesse dans l'espace numérique (internet et réseaux sociaux) fréquenté par les jeunes.

Un comité de pilotage a été constitué avec les institutions partenaires : la CAF, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la MSA (sécurité sociale agricole), la Fédération des Centres Sociaux, l'Atelier Canopé d'Arras et le Conseil Départemental. La coordination opérationnelle a été confiée en novembre 2018 à la Fédération des Centres Sociaux Nord/Pas-de-Calais pour assurer la montée en charge du dispositif.

Communiqué de presse



PRÉFET
DU
PAS-DE-CALAIS



L'expérimentation a débuté avec 18 Promeneurs du Net, et c'est désormais plus de 30 promeneurs qui évoluent sur les réseaux sociaux. **Un Promeneur du Net est un professionnel de la jeunesse, éducateur ou animateur, qui entre en relation avec les jeunes sur Internet et les réseaux sociaux.** Il les écoute, les conseille et les soutient dans la réalisation de leurs projets. De la simple information à donner, au projet complet à soutenir, de la prise en charge de difficultés, à la détection d'une situation préoccupante, le Promeneur est présent sur un territoire digital très vaste et peu encadré. Il communique et interagit via les blogs, les tchats, les forums. En dialoguant avec chacun, le Promeneur renforce le lien social et cultive un esprit critique face à l'information et à l'image.

Fabien Sudry, Préfet du Pas-de-Calais se félicite de la mise en œuvre de ce dispositif. La présence de professionnels formés et compétents dans la « rue numérique » où sont les jeunes est indispensable pour les accompagner, voire renouer avec ceux qui seraient devenus « invisibles » des dispositifs classiques.

Afin de conforter cette démarche qui a vocation à s'étendre au-delà de sa phase expérimentale, le Préfet du Pas-de-Calais, le Président du Conseil Départemental, les Directeurs de la CAF et de la MSA ainsi que la Présidente de la Fédération des Centres Sociaux du Nord/Pas-de-Calais signent une convention de partenariat ce jeudi 10 octobre matin à l'Atelier Canopé d'Arras.